



Dans 4 catégories

- Finances publiques locales
- Contrôle de la gestion locale
- Évaluation des politiques publiques
- Management public local

2026



Prix de l'Innovation de l'AFIGESE

Ce prix récompense les démarches innovantes de collectivités territoriales et leurs établissements publics, quelques soient leurs tailles. Candidatez !

Dossier de candidature

Remise des dossiers avant le 12 juin 2026 à ina.jinikashvili@afigese.fr

..... LES LAURÉATS 2025



Catégorie FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Les contrats d'achat direct d'énergie renouvelable (CADER) : un nouvel outil pour sécuriser les achats d'énergie et contribuer au développement des EnR

Nantes Métropole

Nantes Métropole a signé deux nouveaux contrats d'énergie renouvelable permettant d'acheter en se fournissant à la source grâce aux contrats d'achat direct d'énergie renouvelable, les CADER. L'objectif est ainsi de se faire se rencontrer les périodes de production de certains lieux publics avec les périodes de consommation d'autres. La métropole sécurise une partie des factures d'énergie en signant directement avec les producteurs des contrats.

Catégorie CONTRÔLE DE LA GESTION LOCALE

Le Vigi-Score : un outil de cotation de santé financière des associations, destiné aux initiés comme aux néophytes

Ville et Communauté Urbaine de Dunkerque

La Communauté Urbaine de Dunkerque et la Ville de Dunkerque ont souhaité permettre à tout intervenant de la chaîne de décision de pouvoir accéder facilement à une information concernant la situation financière des associations. Afin de rendre accessible à tous la matière financière, la collectivité a mis en place un système de cotation innovant et synthétique, appelé Vigi-Score.



Catégorie MANAGEMENT PUBLIC LOCAL

Ma ville, elle assure Ville de Saint-Lô

La Ville de Saint-Lô a lancé l'action « Ma Ville, elle assure ». Cette initiative consiste en la mobilisation de l'ensemble des agents dans une démarche collective, afin que la collectivité renforce sa capacité à prévenir les sinistres et à maîtriser les coûts d'assurance.

Catégorie ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

AIXVALUATION : La donnée au service de l'action publique

Ville d'Aix-en-Provence

La Ville d'Aix-en-Provence a lancé une réflexion sur la mise en valeur des politiques publiques locales et le suivi efficace de l'activité des services municipaux. Ainsi, face à une demande croissante de la Direction Générale, des élus et des directions opérationnelles de disposer d'outils afin de pouvoir mieux piloter leurs actions et rendre compte de leur activité, la ville a développé un nouvel outil interne : Aixvaluation.



PRIX SPÉCIAL

Grille d'analyse environnementale et sociale Ville de Saint-Herblain

La Ville de Grenoble a développé une grille d'analyse environnementale et sociale pour renforcer la prise en compte des limites planétaires et des besoins humains fondamentaux dans l'action publique. Cet outil permet de fournir une évaluation extra financière des projets municipaux pour faciliter la prise de décision, l'arbitrage budgétaire et le pilotage stratégique des activités. Il est également utilisé pour élaborer l'annexe environnementale au compte financier unique.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 - CANDIDATS

Le Prix de l'Innovation 2026 de l'AFIGESE est ouvert aux régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale de toutes tailles.

ARTICLE 2 - CONTENU DES DOSSIERS

Pour concourir, les candidats devront adresser un dossier comprenant :

- un **bulletin d'inscription**, conforme au modèle ci-après, dûment complété et signé
- une **fiche de synthèse rédigée** conformément au plan demandé :
 1. L'idée innovante
 2. L'objectif recherché
 3. La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)
 4. Le contenu de la réalisation
 5. Les moyens humains (internes et externes)
 6. Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)
- un **dossier libre** décrivant la réalisation innovante, ses modalités de mise en œuvre et son évaluation

Sont les bienvenus tous les documents et illustrations pouvant éclairer le jury sur le caractère innovant et reproductible de la réalisation.

ARTICLE 3 - ENVOI ET RECEPTION DES DOSSIERS

La date limite de réception des dossiers est fixée au **12 juin 2026**.

Chaque dossier doit être transmis par courriel à : ina.jinikashvili@afigese.fr

Les candidats devront préalablement s'assurer de l'accord de tout tiers pouvant être impliqué dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'AFIGESE à le publier et à le diffuser, en tout ou partie, et à le communiquer pour publication et diffusion totale ou partielle. Il est conseillé aux candidats porteurs d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement.

ARTICLE 4 - LAUREATS

Les lauréats seront primés dans quatre catégories :

- Finances locales ;
- Contrôle de la gestion locale ;
- Evaluation des politiques publiques locales ;
- Management public local thématique étant au croisement des trois premiers thèmes présentés

Les critères de sélection sont :

- la qualité novatrice des travaux ;
- la capacité à être transposés à d'autres collectivités ;
- la démarche de communication et d'information auprès des citoyens.

ARTICLE 5 - JURY

Le Jury du Prix de l'Innovation de l'AFIGESE 2026 est composé d'élus, de journalistes, de fonctionnaires, de représentants d'associations. Pour chaque catégorie, le Jury se réserve le droit de décerner un ou deux prix, voire de n'en décerner aucun. Tous les candidats seront informés, des décisions du Jury qui seront sans appel.

ARTICLE 6 - ACCEPTATION

Le seul fait de participer au présent concours implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de son règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

• DOMAINE D'INNOVATION

Cocher le domaine d'innovation correspondant :

- Finances locales
- Contrôle de la gestion locale
- Evaluation des politiques publiques locales
- Management public local

Collectivité :

Nom du maire ou président de la collectivité :

Titre de la réalisation innovante :

• COORDONNÉES DU CANDIDAT

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel :

• SUIVI DU DOSSIER

Assuré par (à compléter si différent du candidat) :

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du concours du « Prix de l'Innovation de l'AFIGESE » et présente la candidature de ma collectivité.

Date et signature du candidat

À ENVOYER DUMENT COMPLÉTÉ À :

AFIGESE - ina.jinikashvili@afigese.fr - 02 28 25 45 15